

Le début et la fin de carrière d'une génération à l'autre : quelles évolutions ?

Laurianne Salembier (DREES)

**Une analyse à partir de l'Échantillon interrégimes de
cotisants**

-

EIC 2009

Publications

Les droits à la retraite acquis en début de carrière, *Dossiers solidarité et santé*,
n° 60, janvier 2015.

Fins de carrière autour des années 2000 : une hausse des situations de
chômage à l'approche des 60 ans, *Études et Résultats*, n° 917, mai 2015.

L'échantillon interrégimes de cotisants de 2009

- En collaboration avec l'ensemble des régimes de retraite français, Pôle Emploi, l'Insee
- Retracer le parcours de validation de droits à retraite d'un échantillon d'individus
- Une génération sur 4 représentée, de la G 1934 à la G 1986

Durées validées pour la retraite

Sont inclus les trimestres acquis :

- Au titre de l'activité professionnelle
- Au titre de l'AVPF
- Périodes assimilées : maladie, maternité, chômage indemnisé, préretraite, reconversion, formation
- Périodes de service militaire, **si connues**
- Périodes de chômage non indemnisé, **si connues**

Sont manquantes en cours de carrière :

- Certaines périodes de : chômage non indemnisé, service militaire, apprentissage, cotisation à l'étranger
- majorations de durées d'assurance pour enfants
- Autres majorations et bonifications

Plan

1. Les droits à retraite acquis en début de carrière :

Un début de carrière de plus en plus souvent tardif et en pointillés

- > Âge moyen de première validation de trimestres
- > Nombre et type de trimestres validés en début de carrière
- > Trajectoires individuelles en début de carrière

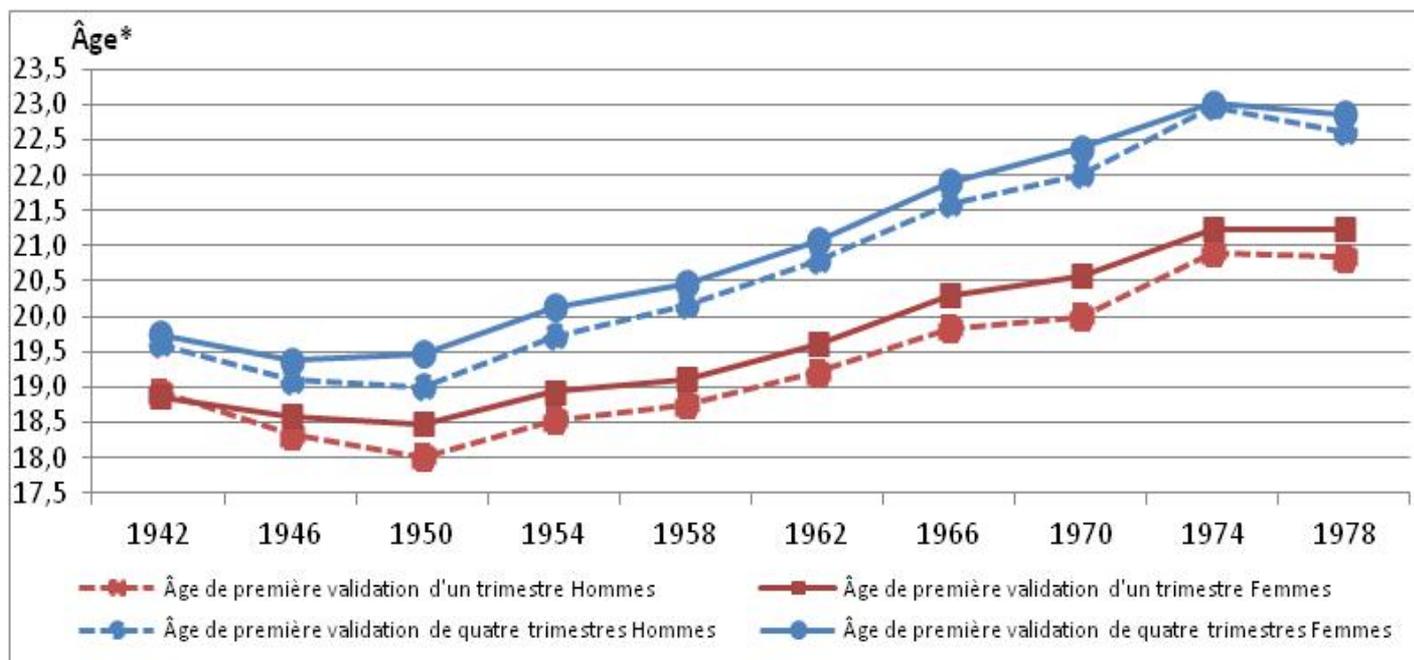
2. Fins de carrière de la génération 1942 :

Une hausse des situations de chômage à l'approche des 60 ans

- > Éléments de contexte et méthodologie
- > Situations principales successives
- > Nombre de trimestres validés en fin de carrière
- > Transitions et trajectoires individuelles en fin de carrière
- > Comparaison avec les trajectoires en milieu de carrière

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Âge moyen de première validation



* âge en différence de millésime

Champ • Cotisants ayant validé au moins un trimestre avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Entre la validation du 1^e trimestre de la validation de la 1^e année complète

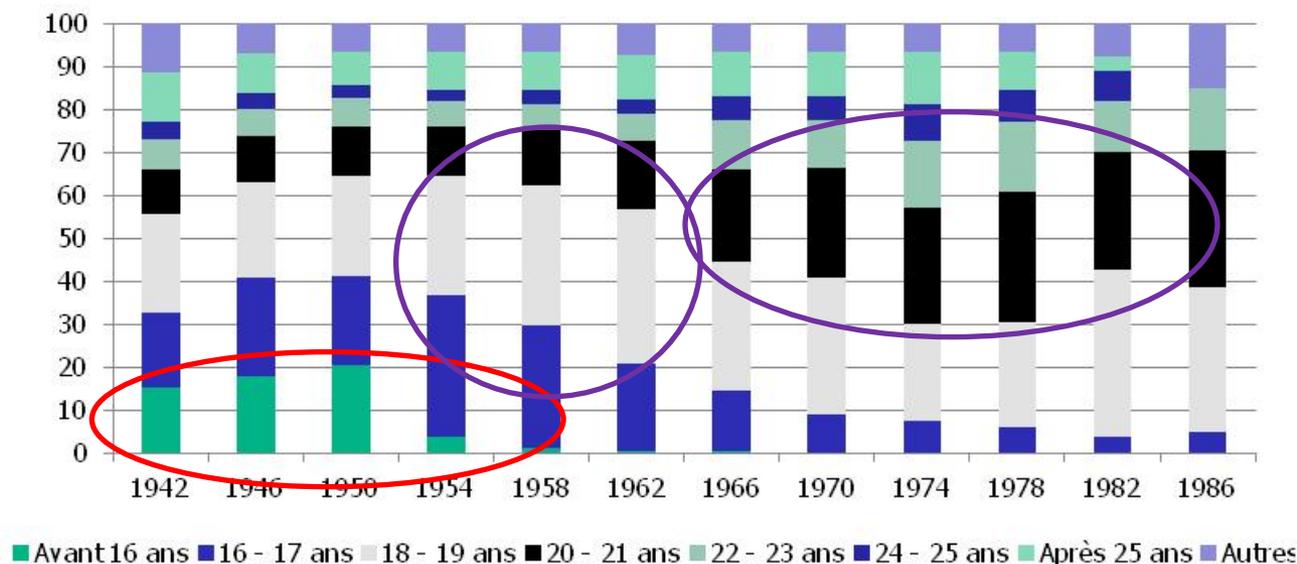
	Hommes	Femmes
1942	0,7 ans	0,9 ans
1974	1,8 ans	1,6 ans

Champ • Cotisants ayant validé au moins un trimestre avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Structure selon l'âge de première validation d'un trimestre



Scolarité obligatoire : 16 ans
Allongement études

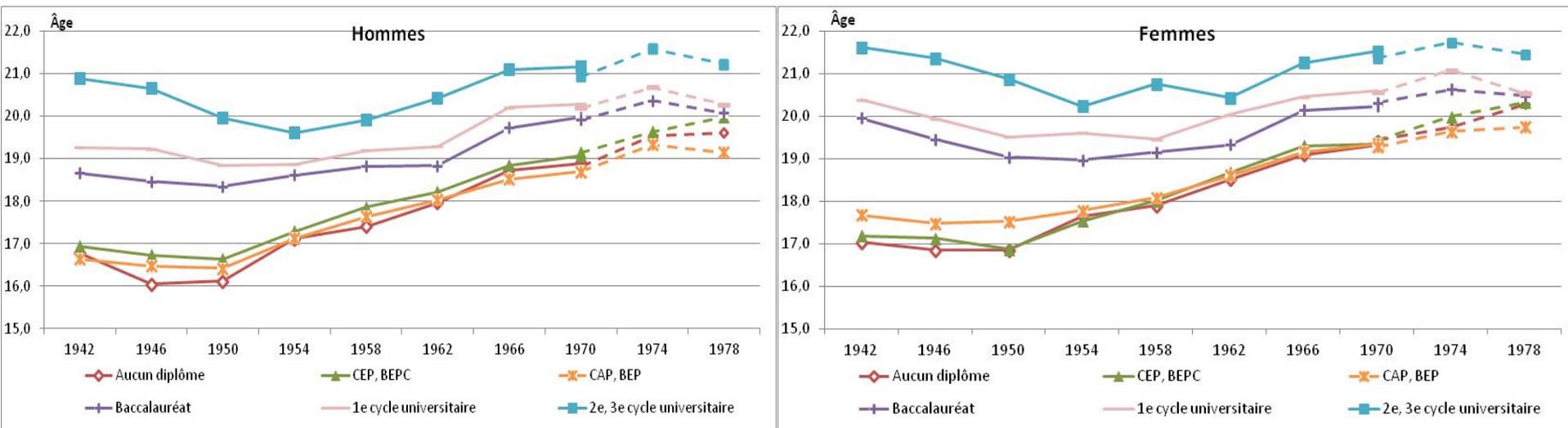
Note • La catégorie « autres » regroupe les individus retrouvés par les caisses de retraite, mais n'ayant pas assez cotisé pour valider un trimestre une année donnée, ainsi que ceux n'ayant pas été retrouvés par les caisses participant à l'EIC 2009.

Champ • Individus faisant partie de l'échantillon EIC 2009.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Âge de première validation d'un trimestre, selon le diplôme

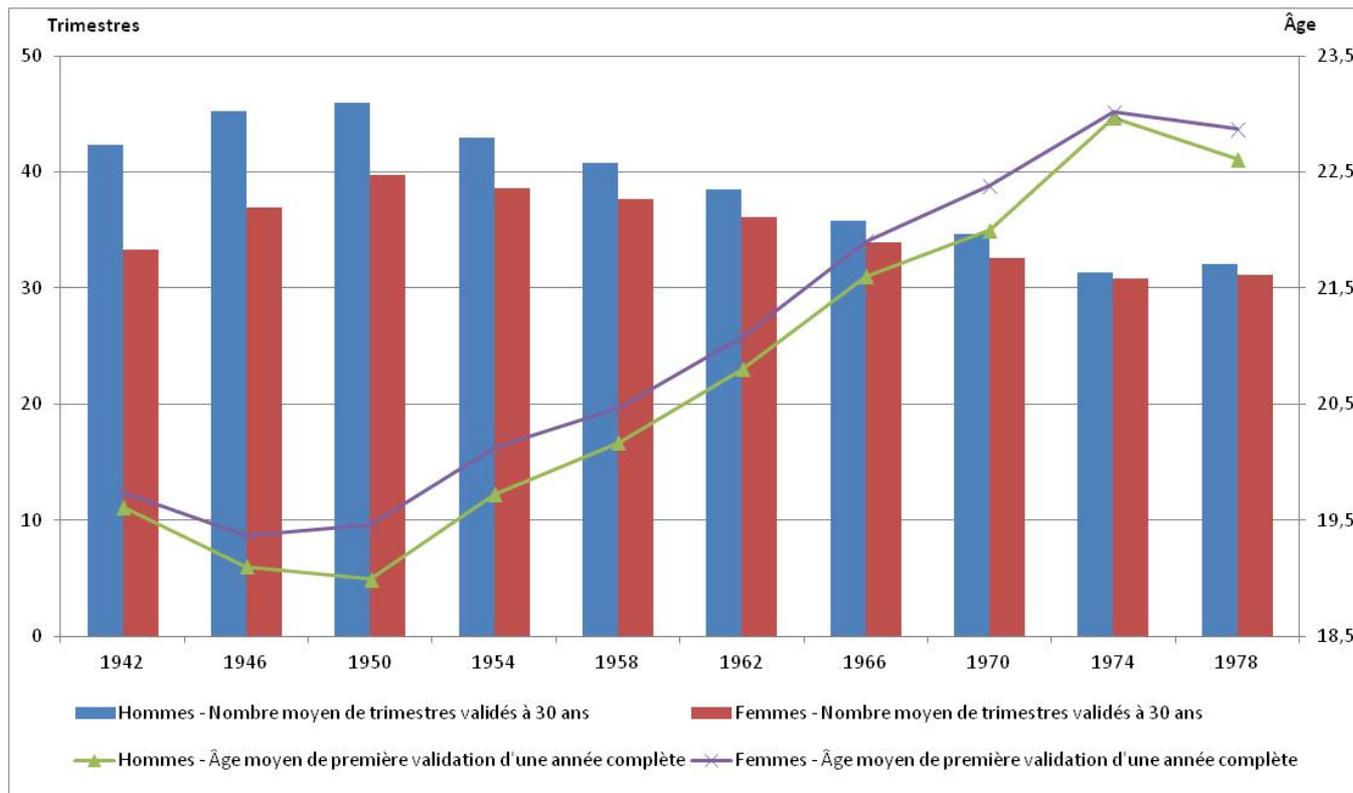


Champ • Cotisants ayant validé au moins un trimestre avant ou à 30 ans, faisant partie de l'Échantillon démographique permanent de l'Insee

Sources • EIC 2009, DREES ; EDP, Insee.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Nombre de trimestres validés à 30 ans



Champ • Cotisants ayant validé au moins un trimestre avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Nombre de trimestres validés en début de carrière

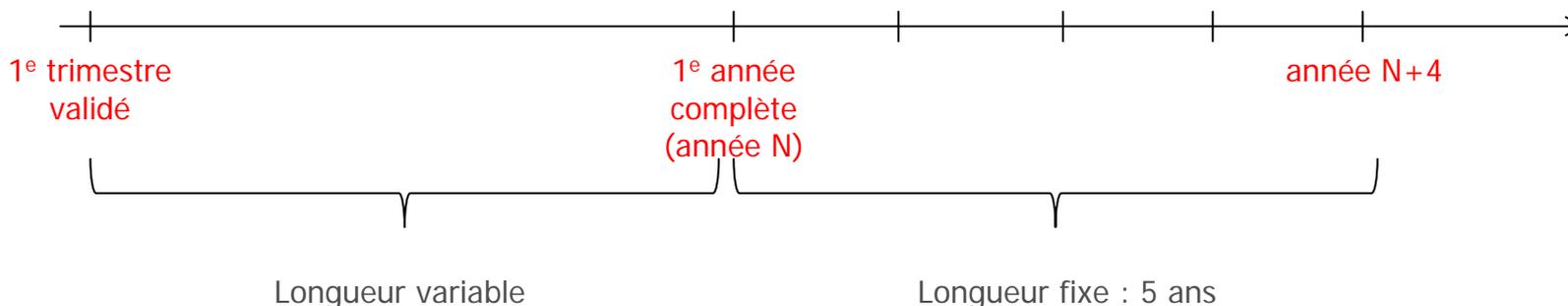
G1942 -> G1950 : ↘ âge 1^e validation => ↗ Nombre de trimestres validés à 30 ans

G1950 -> G1974 : ↗ âge 1^e validation => ↘ Nombre de trimestres validés à 30 ans

G1974 -> G1978 : ↔ âge 1^e validation => ↔ Nombre de trimestres validés à 30 ans

Pour s'affranchir de l'effet du recul de l'âge de début d'acquisition de droits :

On prend pour point de repère la 1^e année complète (4 trimestres), et on définit deux périodes.



Les droits à retraite acquis en début de carrière

Nombre de trimestres validés avant la 1^e année complète

G 1942 : 1 trimestre en moyenne pour les hommes ; 0,9 trimestre pour les femmes

G 1974 : 2,4 trimestres pour les hommes ; 2,1 trimestres pour les femmes

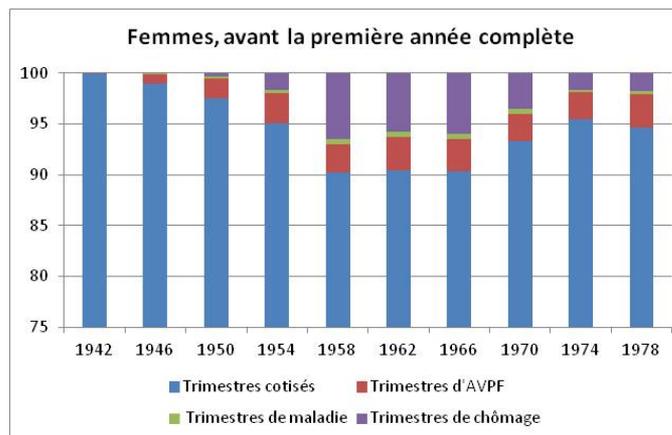
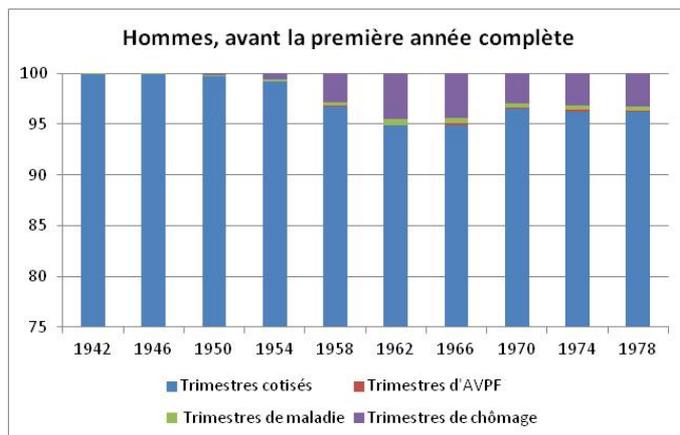
Nombre de trimestres validés au cours des 5 ans à partir de la 1^e année complète

G 1942 : 18,2 trimestres en moyenne pour les hommes ; 17,5 trimestres pour les femmes

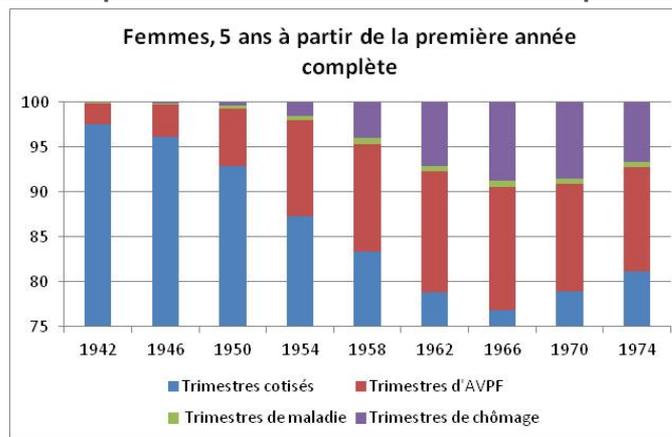
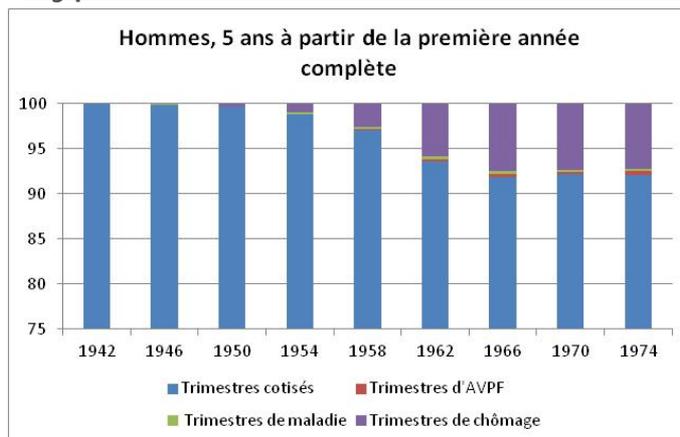
G 1974 : 18,2 trimestres pour les hommes ; 18,5 trimestres pour les femmes

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Type de trimestres avant la 1^e année complète



Type de trimestres au cours des 5 ans à partir de la 1^e année complète

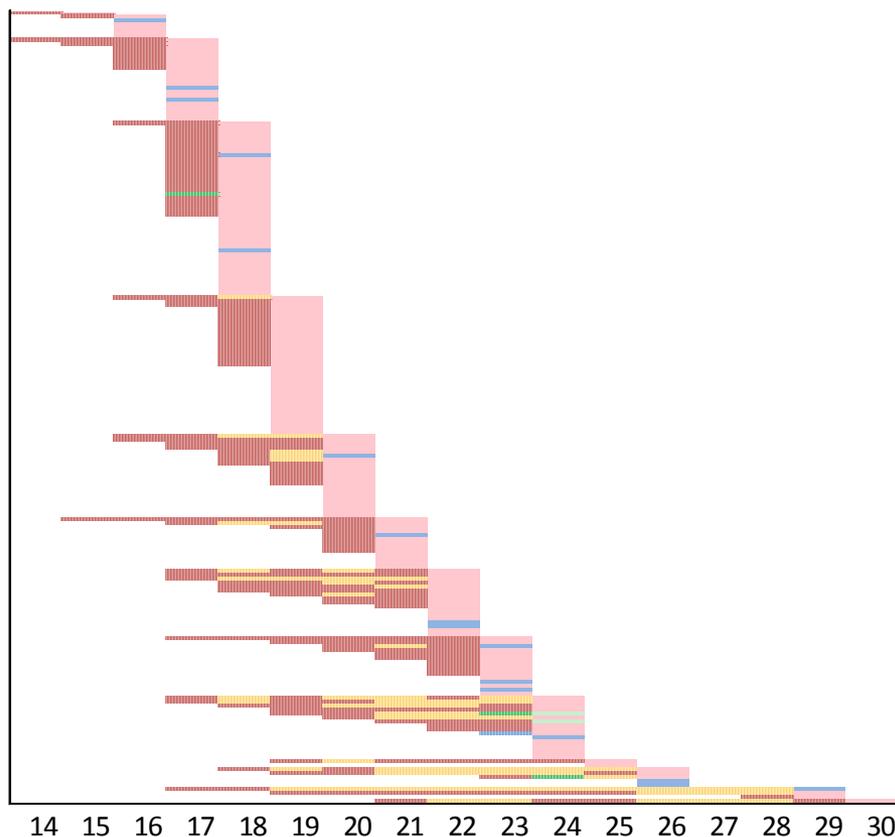


Champ • Cotisants ayant validé au moins une année complète avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles : avant la 1^e année complète



200 individus nés en 1958
Dernière case coloriée = 1^e année complète

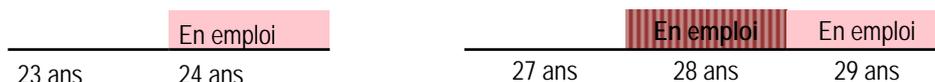
Chaque année, 7 situations principales possibles :

Année complète	Année incomplète
En emploi	En emploi
AVPF	AVPF
Chômage	Chômage
	Inactif
Maladie	Maladie

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles avant la 1^e année complète : typologie

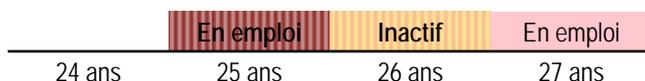
- Début de carrière direct :



- Début de carrière progressif et continu :



- Début de carrière en deux temps :

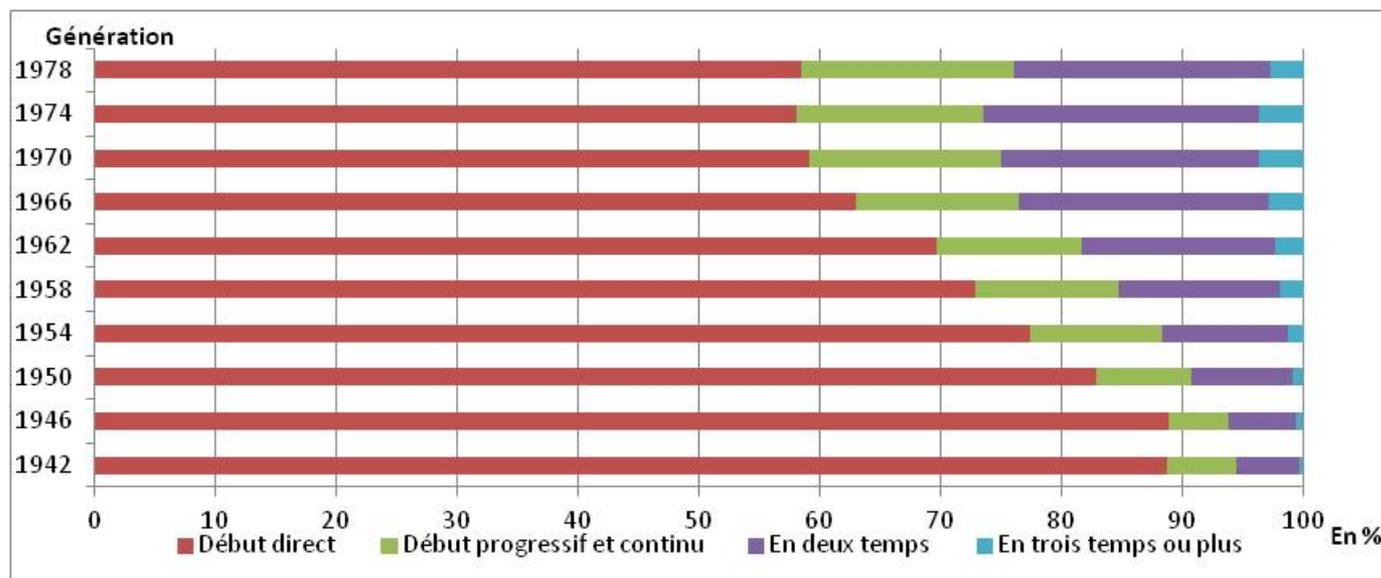


- Début de carrière en trois temps ou plus :



Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles avant la 1^e année complète : typologie

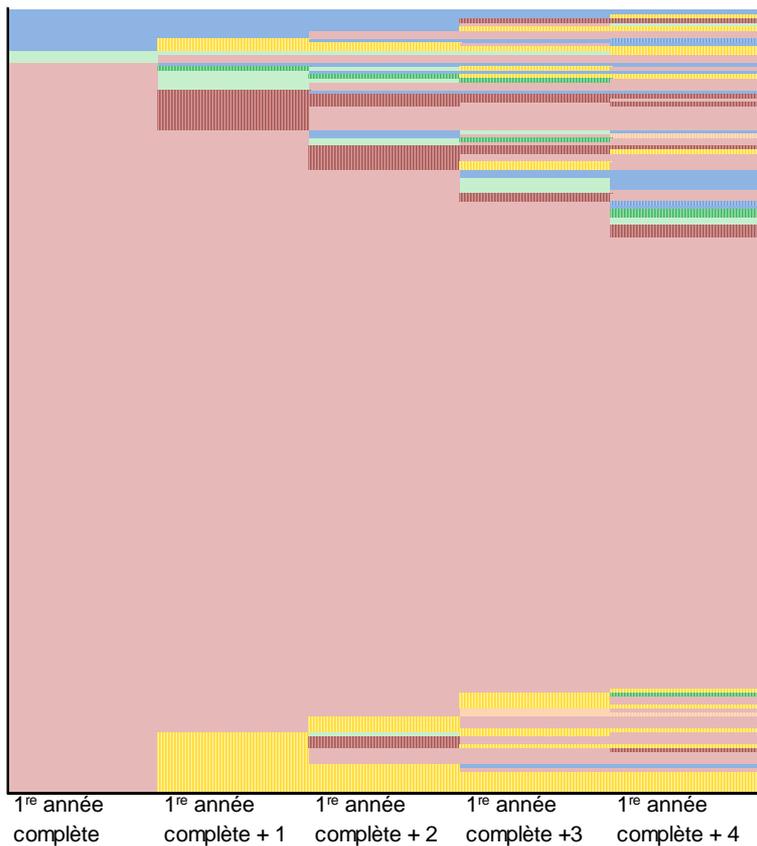


Champ • Cotisants ayant validé au moins une année complète avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles : au cours des 5 ans à partir de la 1^e année complète



200 individus nés en 1958

Première case coloriée = 1^e année complète

Chaque année, 7 situations principales possibles :

Année complète	Année incomplète
En emploi	En emploi
AVPF	AVPF
Chômage	Chômage
	Inactif
Maladie	Maladie

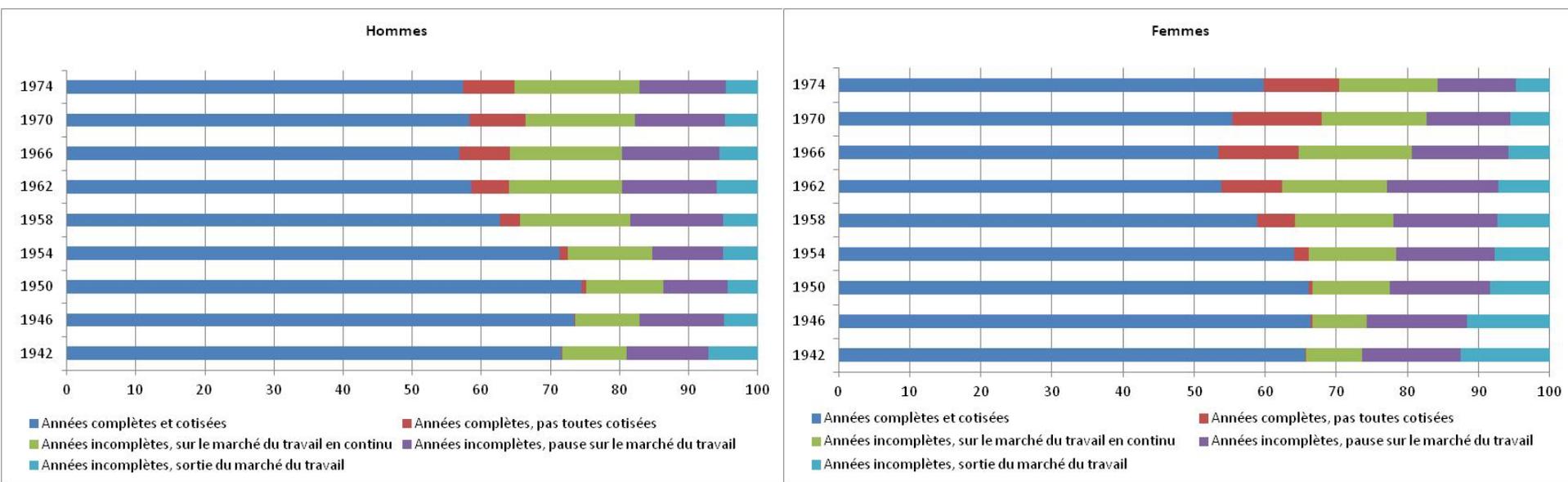
Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles une fois la carrière lancée : typologie

- 5 années complètes et cotisées
(5 ans en emploi ou AVPF)
- 5 années complètes, pas toutes cotisées
(au moins 1 an en chômage, maladie, maternité)
- Année(s) incomplète(s), présence continue sur le marché du travail
(aucune année d'inactivité au cours des 5 ans)
- Année(s) incomplète(s), interruption de la présence sur le marché du travail
(au moins 1 an d'inactivité au cours des 5 ans)
- Années incomplètes, sortie du marché du travail
(Inactif en N+3 et en N+4)

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles une fois la carrière lancée : typologie

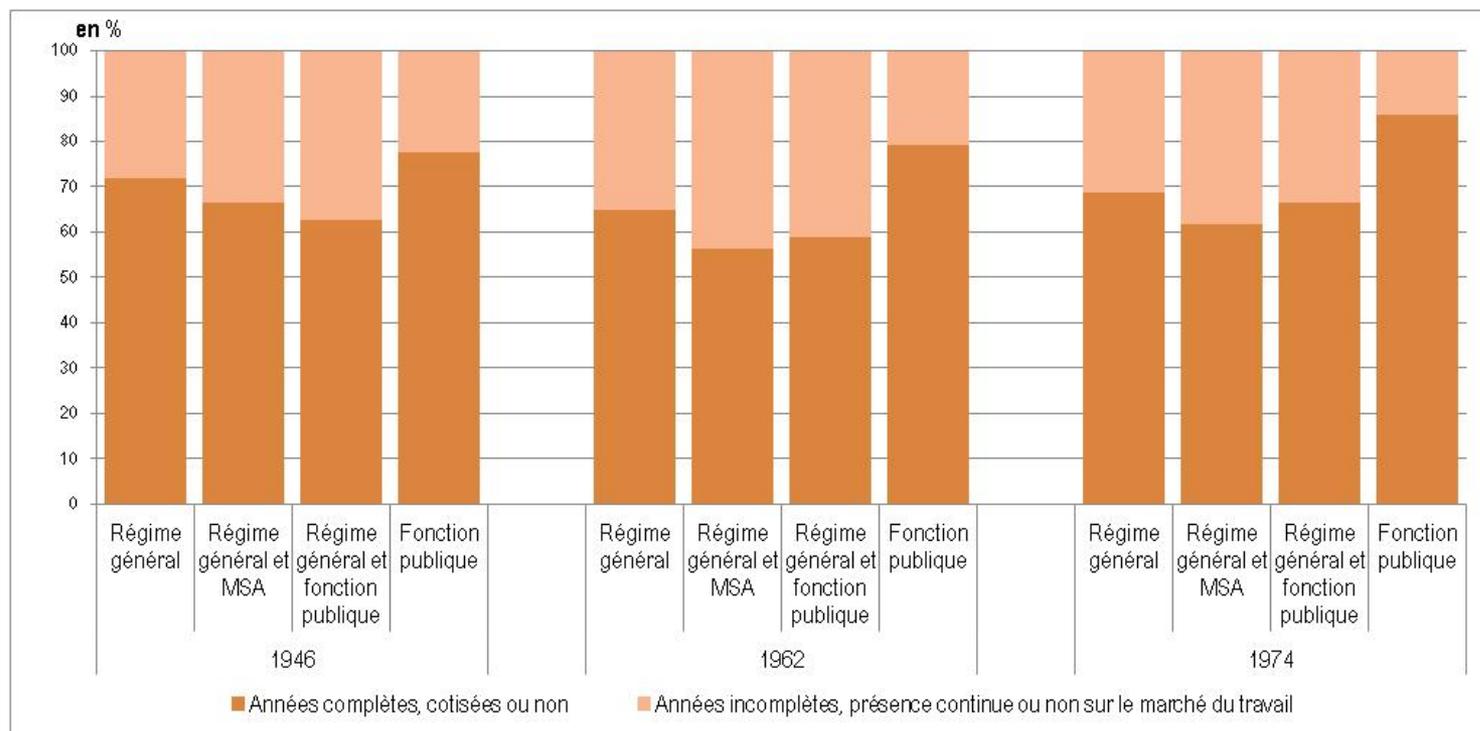


Champ • Cotisants ayant validé au moins une année complète avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Les droits à retraite acquis en début de carrière

Trajectoires individuelles : selon le/les régimes d'affiliation



Champ • Cotisants ayant validé au moins une année complète avant ou à 30 ans.

Sources • EIC 2009, DREES.

Plan

1. Les droits à retraite acquis en début de carrière :

Un début de carrière de plus en plus souvent tardif et en pointillés

- > Âge moyen de première validation de trimestres
- > Nombre et type de trimestres validés en début de carrière
- > Trajectoires individuelles en début de carrière

2. Fins de carrière de la génération 1942 :

Une hausse des situations de chômage à l'approche des 60 ans

- > Éléments de contexte et méthodologie
- > Situations principales successives
- > Nombre de trimestres validés en fin de carrière
- > Transitions et trajectoires individuelles en fin de carrière
- > Comparaison avec les trajectoires en milieu de carrière

Fins de carrière des générations 1942 et 1946

Éléments de contexte

Privé	AOD	Annulation décote	Durée requise
G 1942	60 ans	65 ans	159 trimestres
G 1946			160 trimestres
Public - sédentaires	AOD	Annulation décote	Durée requise
G 1942	60 ans	60 ans	150 trimestres
G 1946		61 ans	156 trimestres
Public - Actifs	AOD	Annulation décote	Durée requise
G 1942	55 ans		150 trimestres
G 1946			

Fins de carrière des générations 1942 et 1946

Éléments de contexte

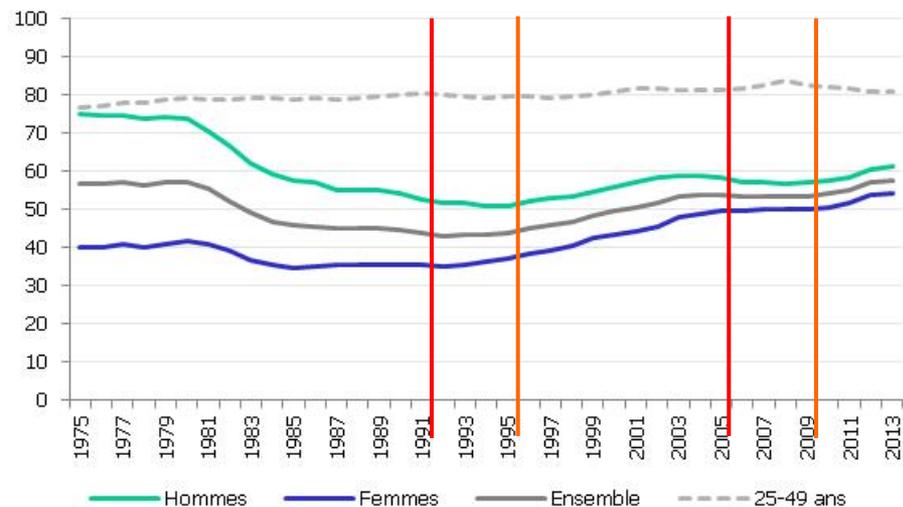
- Le **cumul emploi-retraite** (inter ou intra-régimes) est possible depuis 2004, assouplissement des conditions en 2009
G1942 G1946
- Les dispositifs de **préretraites publiques** ferment progressivement (2003 pour l'ARPE, 2005 pour la CATS et la PRP, 2011 pour l'AS-FNE)
G1942 G1946
- Le dispositif de **départ anticipé** pour carrière longue date de 2004 pour les salariés du privé (extension au public entre 2005 et 2008), durcissement des conditions en 2009, assouplissement en 2012
G1942 G1946
- **Dispense de recherche d'emploi** : conditions resserrées en 2009, fermeture du dispositif début 2012
G1942 G1946

Fins de carrière des générations 1942 et 1946

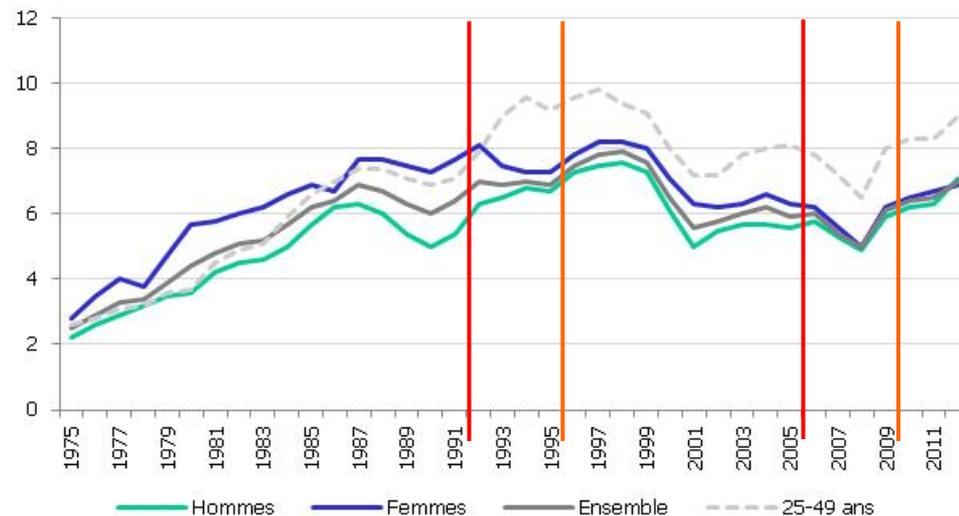
Éléments de contexte

- La période 50-64 ans correspond aux années
 - 1992 à 2006 pour la génération 1942
 - 1996 à 2010 pour la génération 1946

Taux d'emploi des 50-64 ans (au sens du BIT)



Taux de chômage des 50-64 ans (au sens du BIT)



Source : Insee, enquêtes Emploi et emploi en continu

Fins de carrière des générations 1942 et 1946

Méthodologie

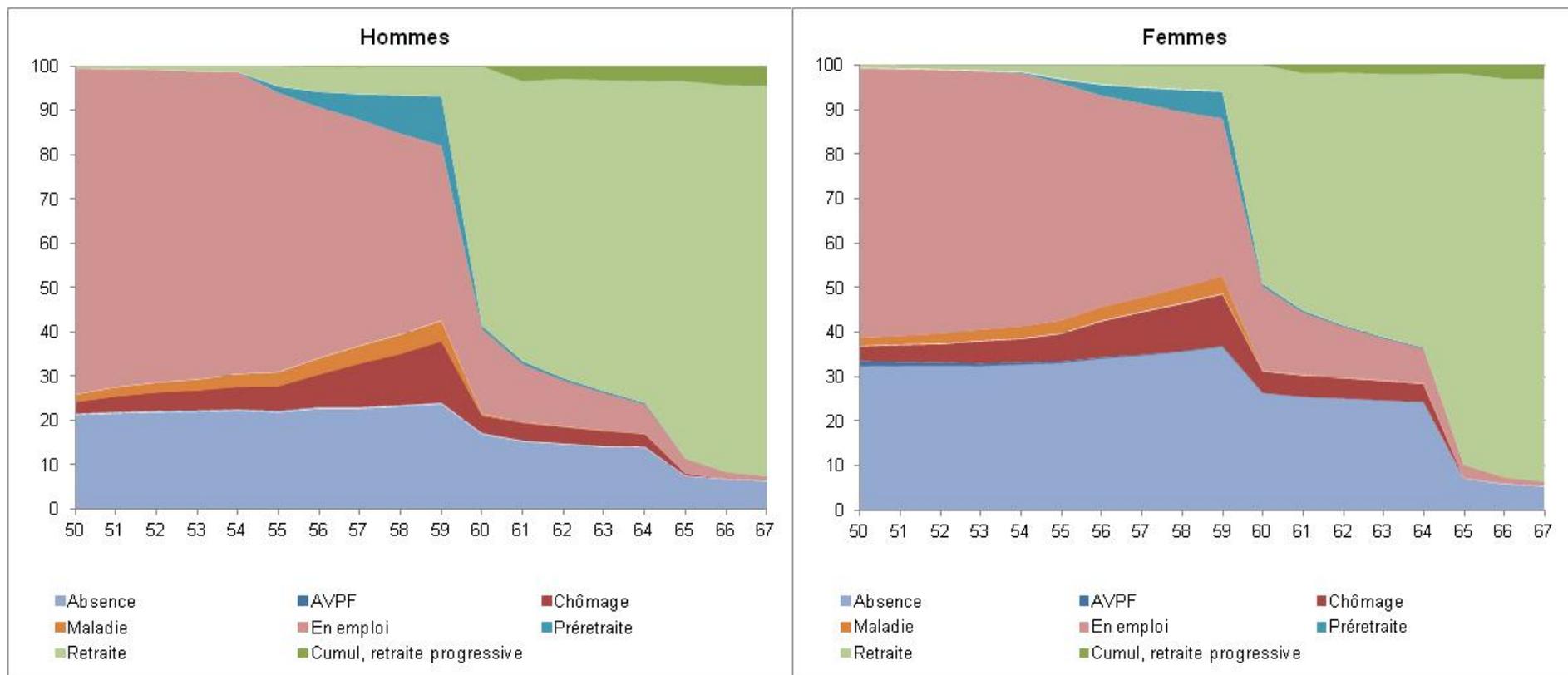
Étudier les parcours en fin de carrière (au sens des droits à retraite, et non selon les normes du BIT)

⇒ Définir chaque année la situation des personnes vis-à-vis du marché du travail
(« situation principale »)

Ordre	Avant l'année de la retraite	L'année de la retraite	Après l'année de la retraite
1	Si allocation préretraite, « Préretraite »	« Retraite »	Si Cumul E/R, retraite progressive, reprise d'activité, « cumul, retraite progressive »
2	« en emploi », puis « AVPF », puis « chômage », puis « maladie »		Sinon, « Retraite »
3	Si présence Pôle Emploi, « chômage »		
4	Si ni EIC, ni Pôle Emploi, « Absent »		

Fins de carrière des générations 1942 et 1946

Situations principales successives : G 1942

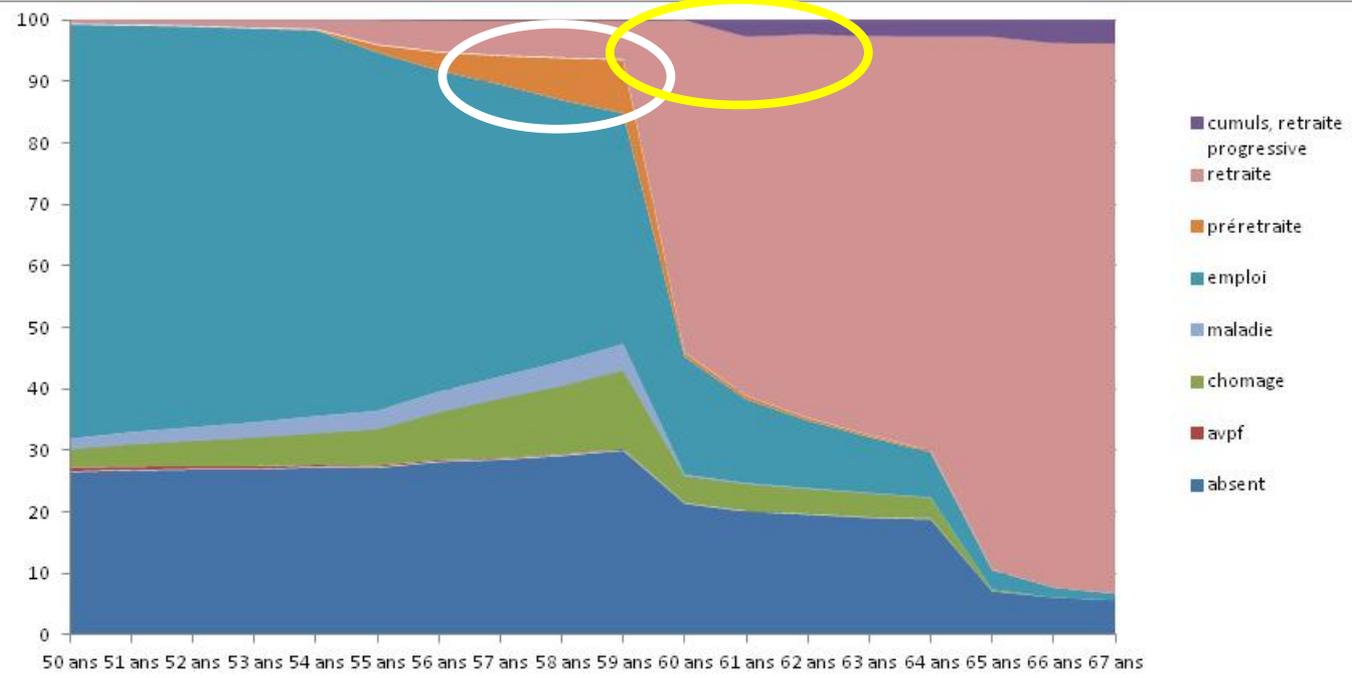


Note : l'âge est calculé en différence de millésime.

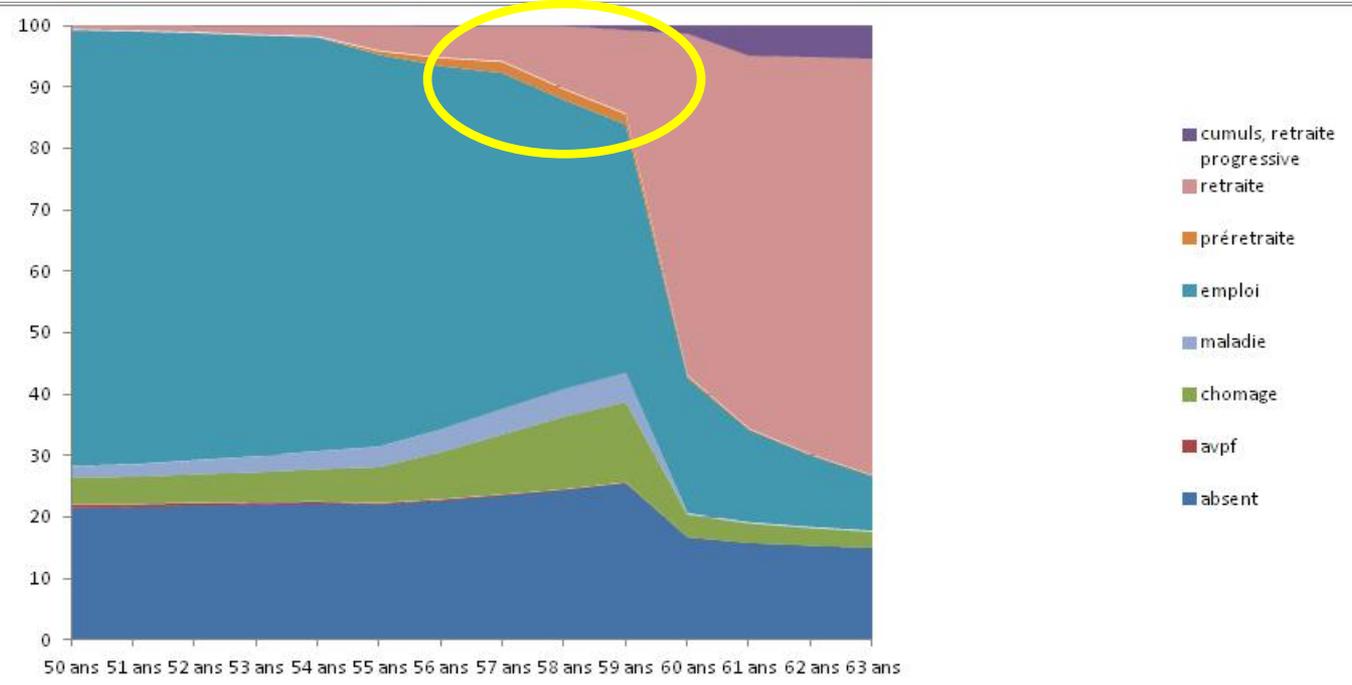
Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC

Source : EIC 2009, DREES

G 1942

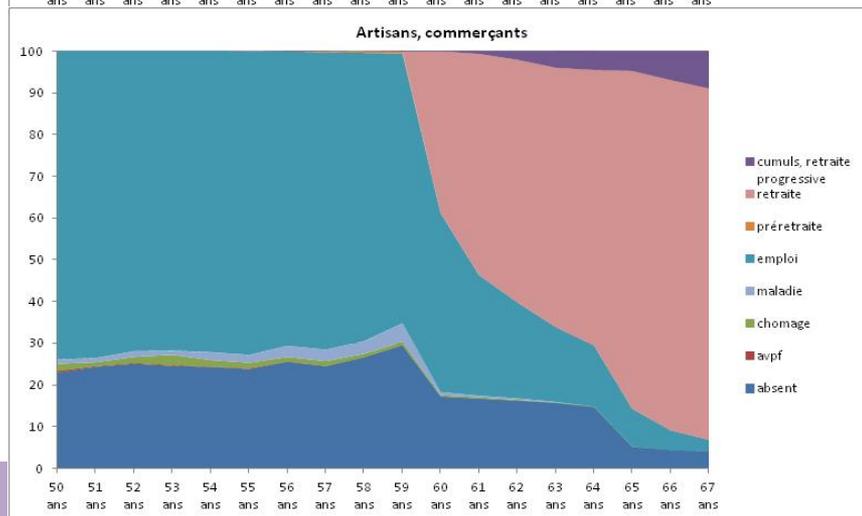
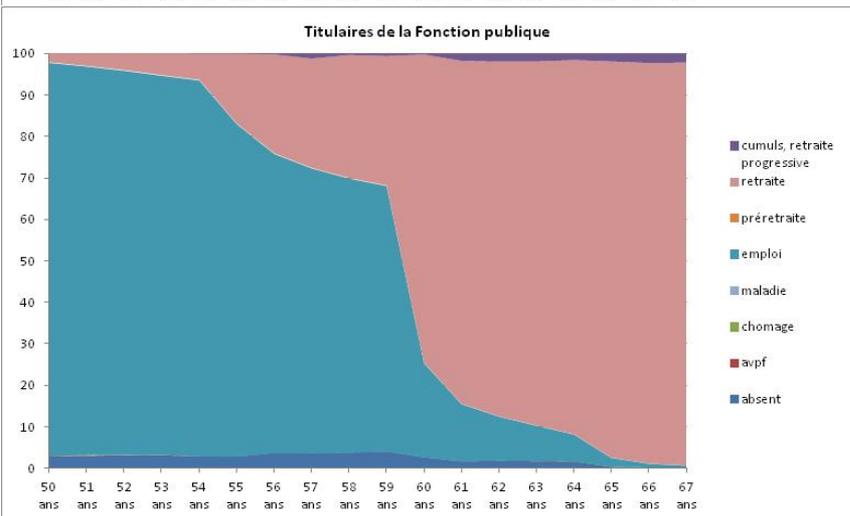
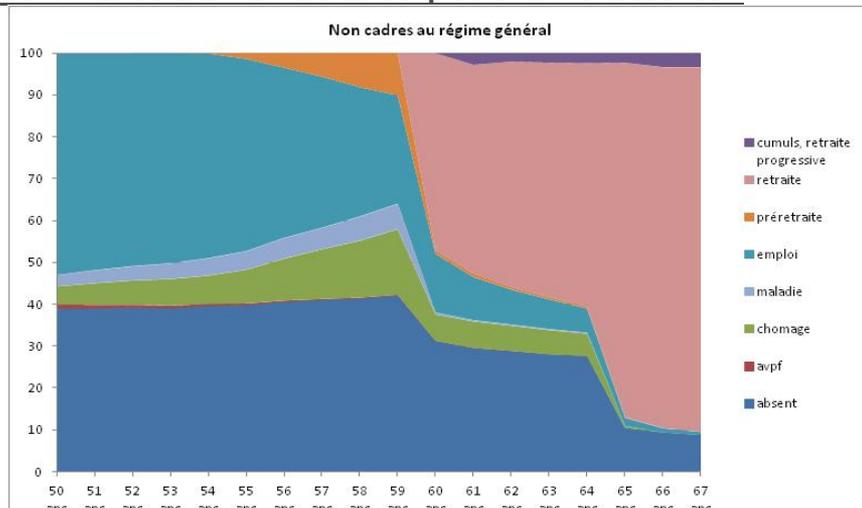
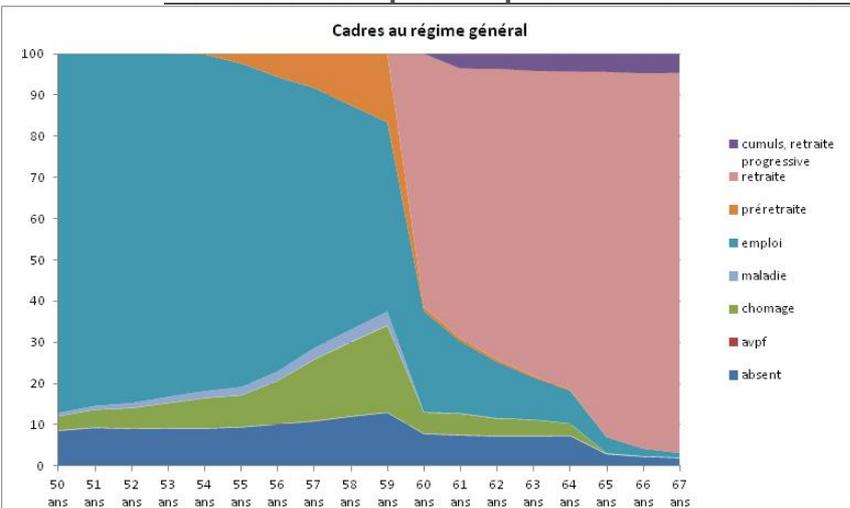


G 1946



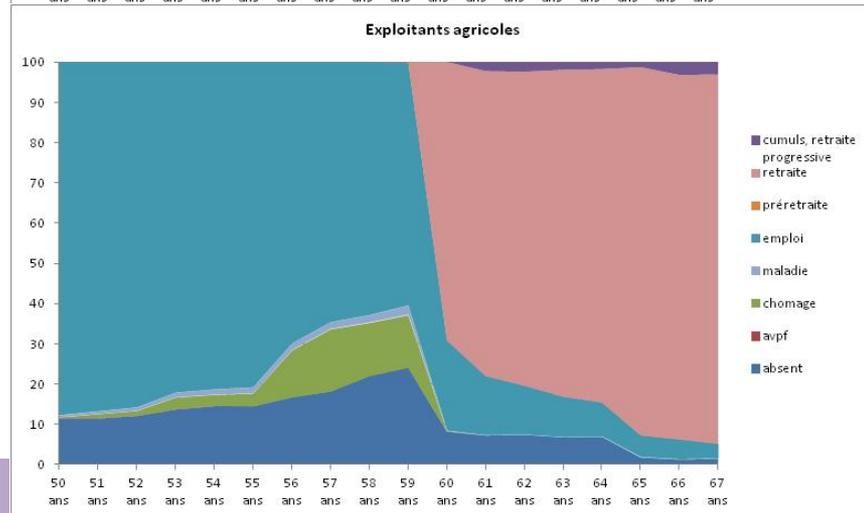
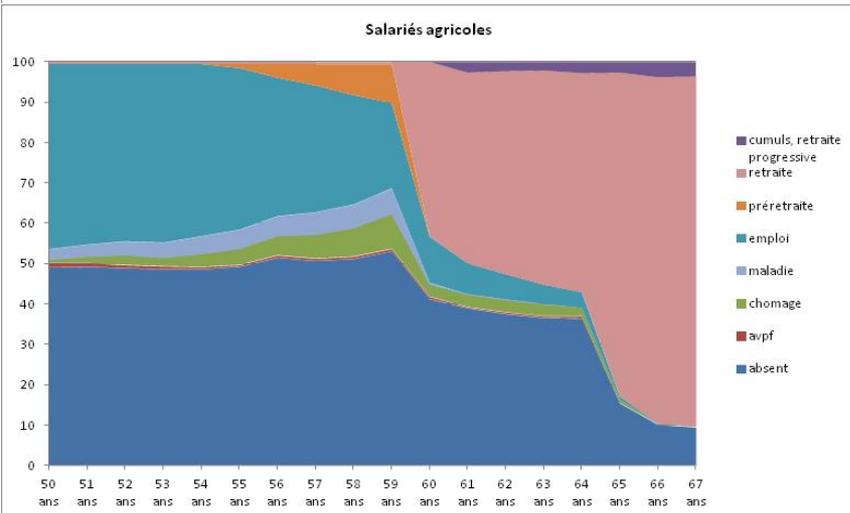
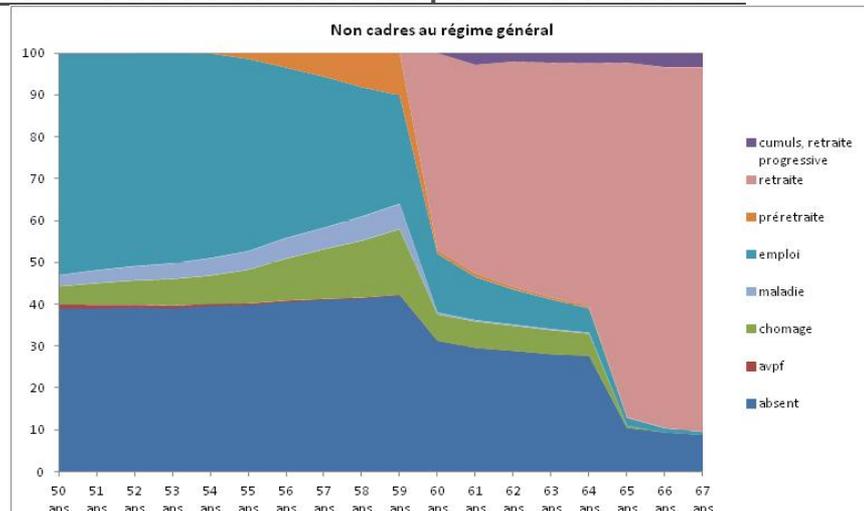
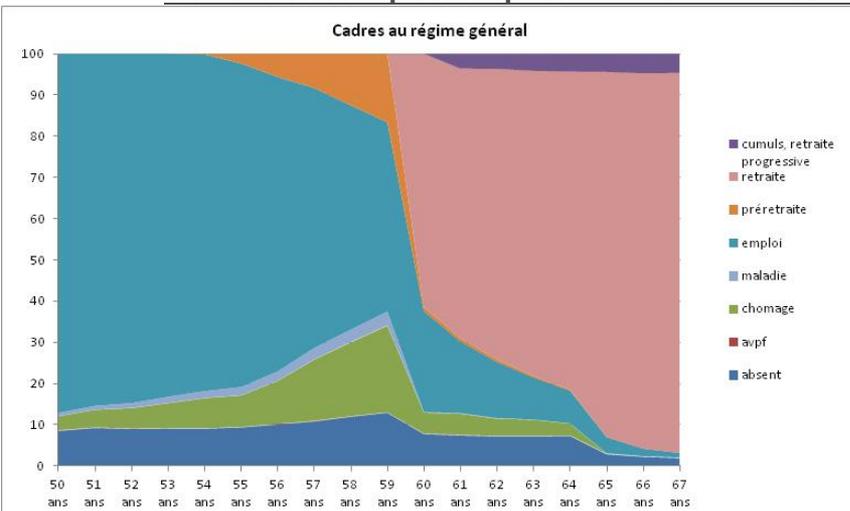
Fins de carrière de la génération 1942

Situations principales successives : selon la situation professionnelle



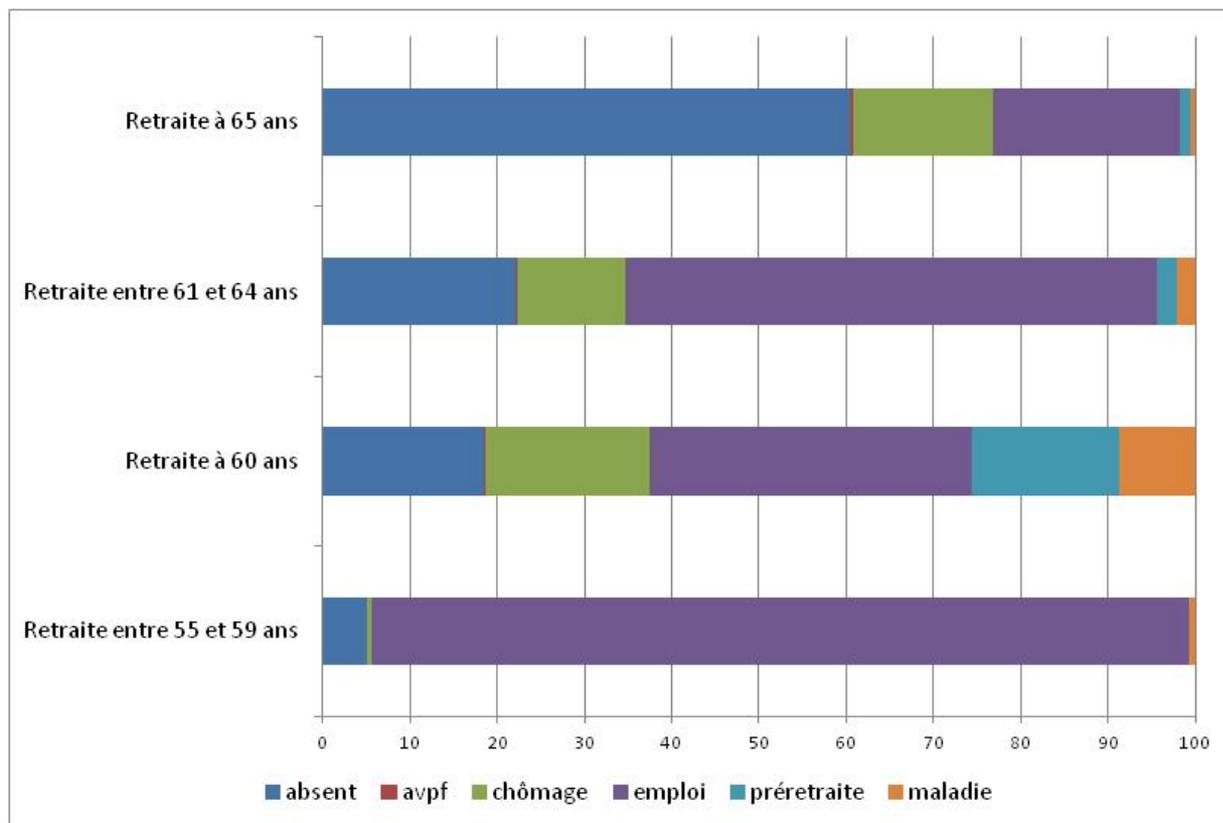
Fins de carrière de la génération 1942

Situations principales successives : selon la situation professionnelle



Fins de carrière de la génération 1942

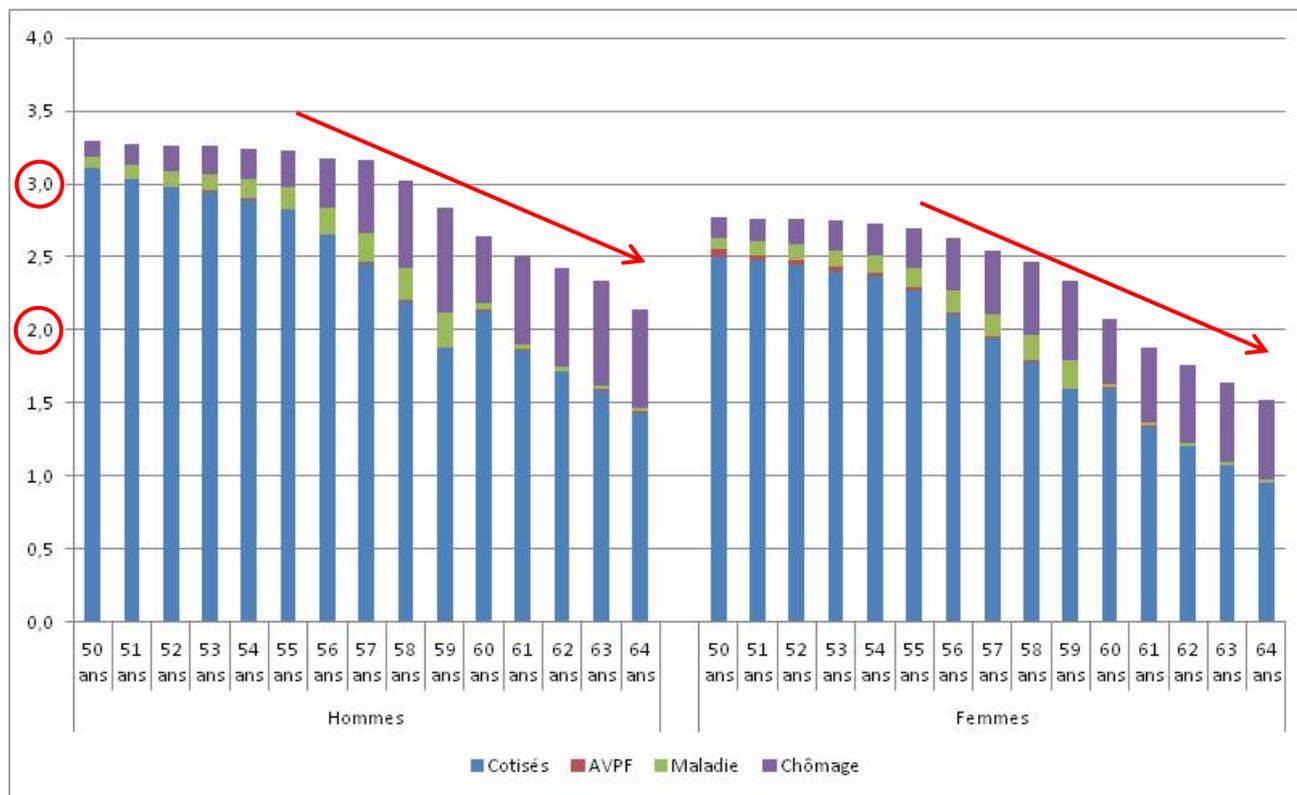
Dernière situation principale avant la retraite



Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC. Retraite entre 55 et 65 ans.
Source : EIC 2009

Fins de carrière de la génération 1942

Nombre de trimestres validés entre 50 et 64 ans

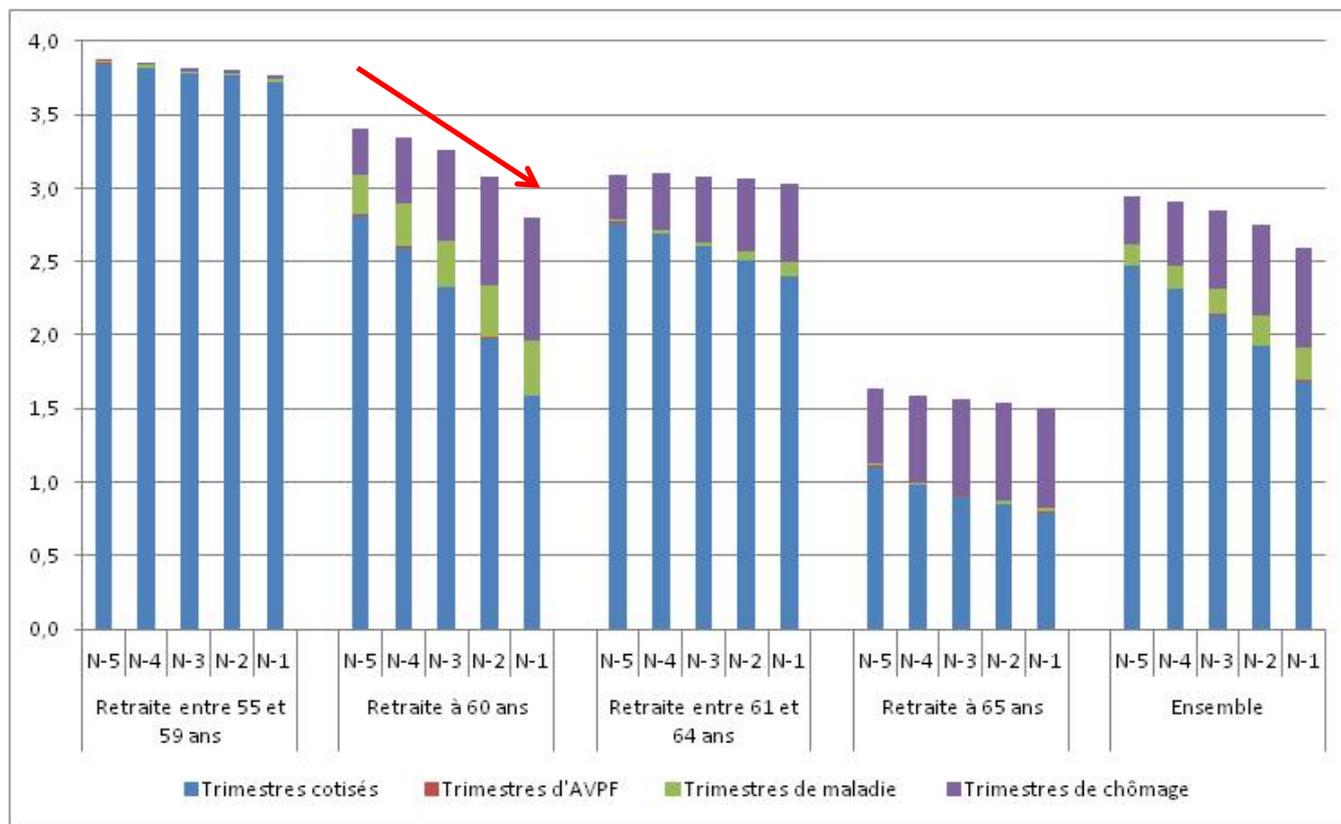


Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC, hors absents de 50 à 65 ans.
À chaque âge, hors retraités avant ou à cet âge.

Source : EIC 2009

Fins de carrière de la génération 1942

Nombre de trimestres validés 5 ans avant la retraite



Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC, retraite entre 55 et 65 ans.

Source : EIC 2009

N = année de la retraite

Fins de carrière de la génération 1942

Transitions et trajectoires entre 50 et 65 ans

(i.e. nombre de changements de situations principales)

Nombre de transitions entre 50 et 65 ans	Ensemble	Hommes	Femmes
0	3,1	3,4	2,8
1	49,2	46,9	51,6
2	28,9	31,3	26,5
3	10,1	10,2	10,1
4	5,2	4,8	5,6
5	2,2	2,1	2,2
6 ou +	1,4	1,4	1,4
Ensemble	100	100	100
<i>Nb moyen de transitions</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>

- 8/10 en emploi tout du long
- 98 % : transition vers la retraite
- 6/10 : emploi -> chômage ou préretraite -> retraite

Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC, hors absents de 50 à 65 ans.
Source : EIC 2009

Fins de carrière de la génération 1942

Transitions et trajectoires entre 50 et 65 ans

Trajectoires concaténées	Ensemble	Hommes	Femmes
Passage direct de l'emploi à la retraite	30,1	31,7	28,5
Emploi, puis préretraite, puis retraite	8,3	10,5	5,8
Au moins une année de cumul E/R entre 50 et 65 ans - Sans années de non emploi	4,4	5,8	3,0
En emploi de 50 à 65 ans	2,4	2,7	2,1
Autres trajectoires - Sans années de non emploi	0,7	0,6	0,8
Trajectoires sans années de non emploi*	45,9	51,5	40,1
Passage direct de l'absence du marché du travail à la retraite	16,1	12,2	20,1
Emploi, puis chômage, puis retraite	9,1	10,3	7,9
Emploi, puis absence du marché du travail, puis retraite	4,3	3,2	5,5
Au moins une année de cumul E/R entre 50 et 65 ans - Avec année(s) de non emploi	2,4	2,8	2,1
Emploi, puis maladie, puis retraite	2,1	2,5	(1,6)**
Autres trajectoires - Avec année(s) de non emploi**	20,1	17,5	22,7
Trajectoires avec années de non emploi*	54,1	48,5	59,9
Ensemble	100	100	100

Emploi -> retraite
à 60,1 ans

Absence -> retraite
à 62,9 ans

Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC, hors absents de 50 à 65 ans.
Source : EIC 2009

Fins de carrière de la génération 1942

Comparaison avec les trajectoires en milieu de carrière

Pour pouvoir comparer :

- Conditions économiques équivalentes
- Enlever la transition vers la retraite et les suivantes

⇒ On choisit :

- La période 50-59 ans pour la G1942
- La période 34-43 ans pour la G1958
(années 1992 à 2001)

Milieu de carrière (34-43 ans*, génération 1958)					
Hommes		Femmes		Ensemble	
Trajectoire	%	Trajectoire	%	Trajectoire	%
En emploi	63,0	En emploi	42,5	En emploi	52,8
Absence du marché du travail	7,9	Absence du marché du travail	10,1	Absence du marché du travail	9,0
Emploi puis chômage puis emploi	4,2	Absence du marché du travail puis emploi	5,1	Absence du marché du travail puis emploi	4,1
Absence du marché du travail puis emploi	3,1	AVPF puis emploi	3,7	Emploi puis chômage puis emploi	3,7
Emploi puis absence du marché du travail puis emploi	2,7	Emploi puis chômage puis emploi	3,3	Emploi puis absence du marché du travail puis emploi	2,5
Emploi puis absence du marché du travail	2,1	Emploi puis absence du marché du travail puis emploi	2,3	Emploi puis absence du marché du travail	1,9
Emploi puis chômage	1,0	AVPF	2,2	AVPF puis emploi	1,9
Absence du marché du travail puis emploi puis absence du marché du travail	1,0	AVPF puis absence du marché du travail	2,0	AVPF	1,1
Nombre moyen de transitions	0,7	Nombre moyen de transitions	1,0	Nombre moyen de transitions	0,8

Fin de carrière (50-59 ans*, génération 1942)					
Hommes		Femmes		Ensemble	
Trajectoire	%	Trajectoire	%	Trajectoire	%
En emploi	40,0	En emploi	33,9	En emploi	37,0
Absence du marché du travail	18,1	Absence du marché du travail	25,8	Absence du marché du travail	21,9
Emploi puis préretraite	10,4	Emploi puis chômage	7,2	Emploi puis chômage	8,3
Emploi puis chômage	9,4	Emploi puis préretraite	5,8	Emploi puis préretraite	8,2
Emploi puis absence du marché du travail	3,3	Emploi puis absence du marché du travail	4,9	Emploi puis absence du marché du travail	4,1
Emploi puis maladie	2,4	Absence du marché du travail puis emploi	2,6	Emploi puis maladie	2,0
Emploi puis chômage puis emploi	1,4	Absence du marché du travail puis emploi puis absence du marché du travail	1,5	Absence du marché du travail puis emploi	1,7
Maladie	1,3	Emploi puis maladie	1,5	Emploi puis chômage puis emploi	1,3
Nombre moyen de transitions	0,6	Nombre moyen de transitions	0,6	Nombre moyen de transitions	0,6

Champ : générations 1942 et 1958, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC (hors retraités avant ou à 50 / 34 ans)

Source : EIC 2009

Fins de carrière de la génération 1942

Trajectoires 5 ans avant la retraite

Retraite entre 55 et 59 ans	(%)
En emploi de N-5 à N-1	91,4
Emploi, puis absent	3,2
Absent de N-5 à N-1	1,7
Emploi, puis absent, puis emploi	1,1
Absent, puis emploi	0,7

Retraite à 60 ans	(%)
En emploi de N-5 à N-1	34,6
Emploi, puis préretraite	14,6
Absent de N-5 à N-1	12,5
Emploi, puis chômage	11,5
Chômage de N-5 à N-1	5,3

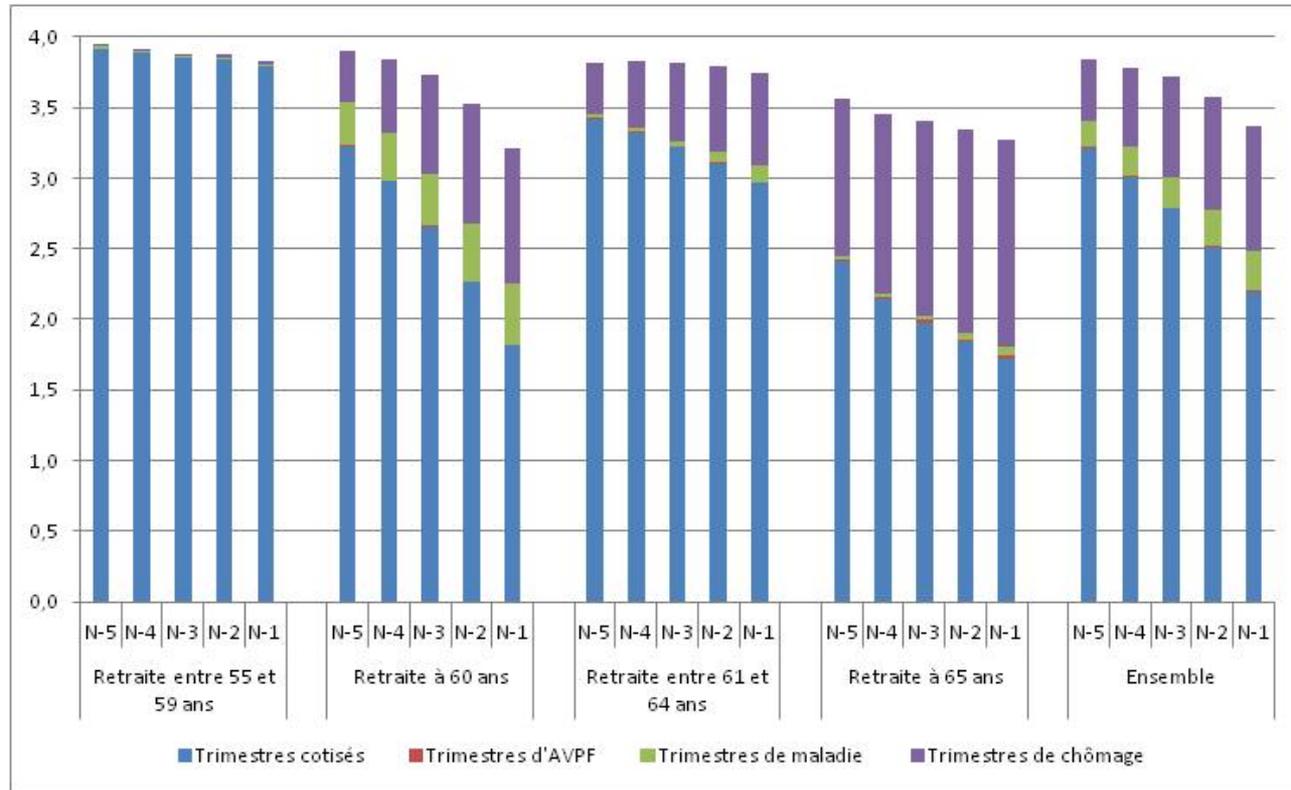
Retraite à 65 ans	(%)
Absent de N-5 à N-1	54,0
En emploi de N-5 à N-1	19,5
Chômage de N-5 à N-1	10,4
Emploi, puis chômage	4,5
Emploi, puis absent	4,0

Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC. Retraite entre 55 et 65 ans. N = Année de la retraite
Source : EIC 2009

Merci pour votre attention ! ...



Validations 5 ans avant la retraite



Champ : génération 1942, affiliés au moins une fois au cours de leur carrière à une caisse de retraite participant à l'EIC, retraite entre 55 et 65 ans.

Hors personnes qui valident 0 trimestre 5 ans avant la retraite.

Source : EIC 2009

N = année de la retraite